

Ref : CA2023/51

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 SEPTEMBRE 2023**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU RÈGLEMENT  
DE CONCOURS PHOTO « DÉCOUVRONS LE MONDE ! »**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **29 septembre 2023** réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE** d'approuver le règlement de concours photo « Découvrons le monde ! » (telle que figurant en document ci-joint).

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 23/09/2023.*

Membres présents	21
Membres représentés	10
Abstention (s)	0
Votants	31
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	31
Pour	31
Contre	0

Le Président,  
UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE  
  
PRÉSIDENCE  
Lionel LARRÉ.

Publié le :

17 OCT. 2023

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

11 OCT. 2023